

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 1er octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DEVE 149 Subvention (2.000 euros) à l'association CliMates pour son projet « Appel pour une Constitution Écologique ».

Mme Célia BLAUDEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association CliMates pour son projet « Appel pour une Constitution Écologique » ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUDEL au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée à l'association CliMates dont le siège social est situé à la Maison des Initiatives Etudiantes, 50 rue des Tournelles 75003 Paris pour son projet « Appel pour une Constitution Écologique ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au domaine P711, chapitre 65, nature 65748, fonds 71000010 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2018.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO